

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BRUGGER Damien, CHAPELOTTE Séverine, CHARTON Laurent, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick et THIÉBAUT Pierre.

ABSENTS : ECOIFFIER Ludovic, GAUDILLIER Stéphane.

ABSENTS EXCUSÉS : BEDIOT Daniel (procuration à M. JEANNEAUX Jean-Claude), CLAVIER Dominique (procuration à M. CHARTON Laurent), CLAVIER Hervé (procuration à M. PEGUILLET Patrick) Mme VAUCHEY Colette (procuration à Mme GODARD Christine).

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- Valider le projet du PLUi de la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne.
- Attribuer les subventions communales 2025 suivantes :

ASSOCIATIONS	Montants attribués en 2024	Montants à attribuer en 2025
FOYER RURAL	250 €	250 €
FC PLAINE 39	250 €	250 €
CLUB DES RIVES DU DOUBS	250 €	250 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES RPI LAC	250 €	250 €
CYCLO-TOURISME LONGWY	250 €	250 €
ASSOCIATION DES ACVG LONGWY/PESEUX	100 €	100 €
SOCIETE DE CHASSE DE LONGWY	250 €	250 €
ADMR CHAUSSIN	50 €	50 €
CENTRE LÉON BÉRARD	50 €	50 €
FFDSB DONNEURS DE SANG DOLE	50 €	50 €
SOUVENIR FRANCAIS CANTON DE CHEMIN	100 €	100 €
ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DU JURA	50 €	50 €
PUPILLES ECOLES PUBLIQUES	50 €	50 €
FOYER LE COLIBRI LONS LE SAUNIER	50 €	50 €
ESChaussin Handball	100 €	100 €
DEGLING Auto Show	250 €	0 €
TOTAL	2 350 €	2 100 €

- Valider la décision modificative liée au budget du Lotissement les Saules et présentée ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
DF 605 : Achats de matériel, équipements et travaux	3 423 €	
Total D 011 : Charges à caractère général	3 423 €	
DF 65888 : Autres		3 423 €
Total D 65 : Autres charges de gestion courante		3 423 €

- Adopter la proposition du Maire et modifier comme suit le tableau des emplois :

FILIERE	TECHNIQUE	ADMINISTRATIVE
CADRE D'EMPLOI	AGENT DE MAITRISE	RÉDACTEUR TERRITORIAL
GRADE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	RÉDACTEUR TERRITORIAL
EFFECTIF	1	1

- Valider l'attribution d'une dotation concernant la pose d'une antenne de téléphonie mobile destiné à améliorer la couverture mobile de la commune et à en corriger les dysfonctionnements.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 22h05.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT